



CONSEIL D'ECOLE N°1/ 2013-2014
Jeudi 07 novembre à 18h à Ill et Ried.

Ecole ILL et RIED
36 rue des héros
67610 LA WANTZENAU

Direction, Mme Ghislaine SPENLE

● **Enseignants** : BENDER Anne, BERTIN Joëlle, CARRAYROU Marie-Noëlle, HOFFMANN Anne, LUDWIG Jean-Philippe, RIDOIN Marie-Christine, SPENLE Ghislaine (directrice), VERINAUD Nathalie, WATTEBLED Maïté, WENDEL Nathalie, SCHMITT Cindy, WEBER Régine, ZIMMERMANN Laure.
Sont excusées : LUDWIG Anne-Sophie, SPEICH Jérôme.

● **Parents délégués** : BAPST Jean-Philippe, BODIN Corinne, BOSSUYT Katia, BURGARD Sabrina, LAMBERT Myriam, LYAUTEY Aurélie, MACHWATE Agnès, PETIT Claude, PIOT-VOGEL Catherine, SCHAEFFER Muriel, SKALA Alexandra, STROH Christophe, WAGNER Alexandra, PETIT Claude.
Sont excusées : MESSLER Annette, SANDER-CASPAR Anne, SIPP Céline.

Représentant(s) de la commune : Mme KANNENGIESER, Mme KLEIN chargée de la vie scolaire pour la commune.

1.Mot de bienvenue

- Souhait de bienvenue à tous, présentation des nouveaux membres, parents d'élèves et enseignants.
- Remerciements pour les boissons et les gâteaux offerts par la commune.

Rappel sur le fonctionnement du Conseil d'école et sur le rôle des parents délégués.

- La Directrice rappelle le règlement du conseil d'école en quelques mots :

Tout d'abord le Conseil d'école permet aux parents (par l'intermédiaire des représentants élus), aux enseignants et à l'équipe municipale de se rencontrer à raison d'une réunion par trimestre afin d'échanger sur des points comme le règlement de l'école, le projet d'école, l'organisation du temps scolaire, la présentation des divers projets pédagogiques de l'année, de l'hygiène, de la sécurité, des activités périscolaires, l'utilisation des locaux, la gestion financière et tout ce qui peut toucher de près ou de loin à la vie scolaire.

- Ces échanges et ces réflexions peuvent aboutir si cela est nécessaire à l'expression des avis des membres du conseil sous la forme d'un vote à main levée ou anonyme.
- Chaque conseil d'école donne lieu à un compte-rendu accessible à tous et rédigé en collaboration avec les représentants de parents d'élèves.
- Diffusion du compte-rendu : la commune diffuse le compte-rendu sur le site internet. Les versions papiers restent disponibles en affichage de chaque côté de l'école.

•Rôle et devoirs des parents d'élèves délégués

- Être le porte-parole des parents lors des conseils, dans toute autre réunion au sein des écoles ou auprès des différents partenaires, en l'occurrence la municipalité, l'Education Nationale.
- Être le lien entre les familles et l'école et le médiateur si nécessaire.
- Être le communicateur par le biais de compte-rendus, par des infos à faire circuler.
- Tout cela toujours pour défendre les intérêts des enfants.
- Être respectueux et ne pas juger.
- Avoir un devoir de réserve.
- Etre vigilant devant les informations données et aller aux renseignements avant d'engager une démarche.
- Etre vigilant également afin que le système d'éducation français colle au mieux aux attentes de tout adulte responsable pour l'avenir de nos enfants.
- Collaborer en bon citoyen avec tous les partenaires.
- Avoir une attitude positive.

2. Procès-verbal du 3^e conseil d'école 2012/13.

Le procès-verbal du 3^e conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

3. Rentrée 2013/14

- L'école accueille cette année **271 élèves** (-20 par rapport à juin 2013) répartis sur 12 classes dont 7 monolingues et 5 bilingues, soit une moyenne administrative de 22, 58 élèves par classe. Dans la réalité, les classes ont des effectifs qui vont de 18 à 27 élèves (21,8 pour le secteur bilingue en augmentation de 0,6 point par rapport à 2012/13, 23,1 pour le secteur monolingue en baisse de près de 2,5 points par rapport à 2012/13). 4 classes de C2 sont à III et 1 classe de C2/C3 et 7 classes de C3 se trouvent à RIED.
- Cela fait six ans que la direction est passée à demi-décharge ce qui n'est pas simple quand l'école est physiquement coupée en 2 et en 3 bâtiments distincts. Depuis début octobre, l'école a à nouveau une Employée de Vie Scolaire (EVS), Mme Mittelhaeuser, affectée à la direction. Une décharge complète resterait la bienvenue. L'école comportant 12 classes et la décharge complète étant généralement accordée à partir de 14 classes, elle n'est toujours pas à l'ordre du jour. La directrice tient à remercier ceux qui continuent à la soutenir d'une façon ou d'une autre pour qu'elle puisse faire son travail au mieux. Elle renouvelle ses plus vifs remerciements à l'Inspection, à ses collègues et aux parents d'élèves.
- Projet d'école : les fiches actions sont prolongées pour 2013/14 et certaines ont été complétées. Les détails des compléments seront mentionnés lors du prochain Conseil d'école.
- Elections des parents d'élèves : la directrice Mme Spenlé remercie les représentants des parents d'élèves et les parents d'élèves pour leur aide précieuse lors de la préparation et du déroulement des élections.
Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2013.
17 parents d'élèves ont été élus soit 12 titulaires et 5 remplaçants.

Sur les 450 électeurs inscrits 194 ont voté soit un taux de participation de 43,1 % (45,2% en 2012).

- Exercice Incendie : un exercice d'alerte Incendie a eu lieu les 16 et 17.09.13 à Ill et Ried. Un exercice de type Plan Particulier de Mise en sécurité est prévu pour le second trimestre (28 janvier 2014). Le scénario retenu est « inondation ».

4. Règlement de l'école

Il a été distribué à tous les élèves en début d'année. De manière générale, le règlement intérieur de l'école est relativement bien respecté par les enfants et les familles.

La directrice et l'équipe enseignante souhaitent tout de même rappeler aux familles qu'il leur est demandé :

- d'utiliser le cahier de liaison de leur enfant pour communiquer avec l'enseignant ;
- de prendre rendez-vous pour rencontrer l'enseignant et d'éviter de l'entreprendre le matin ou à la reprise des cours quelques minutes avant sa reprise en classe, le moment étant inopportun sauf en cas de véritable urgence ;
- de s'identifier auprès des enseignants de surveillance lorsqu'ils pénètrent dans l'enceinte de l'école, toute entrée étant légalement soumise à l'approbation de la direction pour des raisons de sécurité. Le plan Vigipirate est au stade de l'alerte rouge depuis 2005. En ce qui concerne l'accueil des élèves et du public dans les écoles, tout visiteur doit être identifié dès son entrée dans l'école et être autorisé à y circuler afin que la sécurité des enfants et des personnels qui y travaillent soit assurée.

La charte de la laïcité a été diffusée dans l'école. Elle est affichée à la vue de tous à l'entrée de Ried. Chaque enseignant sensibilisera ses élèves à cette notion.

5. Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont remplacé l'aide personnalisée (AP) depuis la rentrée de septembre 2013. Elles ont lieu les mardis et jeudis de 16h00 à 16h45 selon un calendrier défini par période et transmis aux familles des élèves concernés.

Les 36 heures annuelles d'APC sont assurées par les enseignants et servent à :

- apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
- accompagner le travail personnel des élèves
- organiser une activité prévue par le projet d'école (expression orale).

Les parents ont été informés à la rentrée 2013/14 par le biais du cahier de liaison de leur enfant des nouvelles modalités de la mise en place des APC.

6. Réforme des rythmes scolaires

L'équipe enseignante d'Ill et Ried en concertation avec les Conseils des maîtres des écoles maternelles Centre et Woerthel souhaitent que les nouveaux horaires ci-dessous soient adoptés à compter de septembre 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Pour mémoire, la finalité de la réforme est de diminuer l'amplitude de la journée scolaire. L'équipe enseignante estime donc qu'une augmentation de la pause méridienne actuelle ou qu'un début des cours à 8h30 n'allègeraient pas la

journée de l'enfant et ne conviendraient pas. Horaires proposés : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h15 et mercredi de 8h00 à 11h00.

Les représentants de la mairie se sont réunis et ont pris des informations auprès des écoles des environs. Ils aimeraient des horaires différents : 8h30-11h45 et 13h45-15h45. La mairie propose d'émettre un questionnaire proposé à tous les parents pour connaître leur avis et un comité de pilotage sera mis en place comprenant 3 ou 4 parents délégués et les directrices. Le questionnaire sera fait par les délégués de parents d'élèves avec des questions simples et précises sur l'avis des parents sur la réforme, le choix du mercredi ou du samedi matin, et le choix des horaires. La mairie s'engage à mettre en place une surveillance dans la cour (et non un périscolaire) pour accueillir tous les enfants dont les parents le souhaitent de 8h à 8h30. Les parents s'interrogent sur le coût de cette mise en place. La mairie souligne les inégalités entre communes et précise qu'elle n'émet pour l'instant que des hypothèses. Le problème se posera aussi sur une affluence supplémentaire le mercredi après-midi au périscolaire. Les modifications des horaires seront décidées au plus tard lors du dernier conseil d'école.

7. Accompagnement éducatif

Le projet « accompagnement à la scolarité » (aide aux devoirs) qui consiste à offrir une aide bénévole à des enfants correspondants à des critères particuliers que ne prennent pas en charge les activités pédagogiques complémentaires effectuée par les enseignants est arrêté temporairement suite à la démission de Vanessa Gaudy de l'Espace Jeune qui coordonnait le projet. Thierry Peck devrait en reprendre la coordination et le projet devrait être poursuivi.

8. Compte rendu financier de la coopérative scolaire

Présentation du bilan 2013 par Mme VERINAUD. Bilan 2013 : un excédent d'une valeur de 4 405,69 euros est à noter. La vérification des comptes a été effectuée par Mmes Ridoin et Wendel.

L'école est obligée de s'affilier à l'OCCE pour gérer l'argent.

Les délégués de parents remercient les parents d'élèves qui se sont investis dans la kermesse. L'association En A'Wantz remet à Mme Verinaud mandataire de la coopérative scolaire Ill et Ried un chèque de 1 500 euros, montant de la recette de cette kermesse.

La mairie subventionne les déplacements à la piscine et 6 euros par enfant pour un transport sur l'année.

9. Travaux et sécurité

Les travaux suivants ont été effectués pendant l'été :

Salle 6 CM1	Rebord de fenêtre fixé.
Palier Salle Informatique	Une ampoule a été changée (borne de secours).
Salle 12 CP	Poster Velleda changé.
Salle 2 CM1b	Un rideau raccroché.

Les travaux suivants mentionnés dans le procès-verbal du conseil d'école de juin 2013 n'ont pas été effectués pendant l'été :

CLASSE	TRAVAUX à effectuer.
Salle 10 CPb	Stores aux fenêtres à installer à III en CPb au RDC.
Salle 1	Mise en place d'un crochet pour accrocher le vêtement de l'enseignante (le crochet actuel fait que la veste de l'enseignante trempe dans le lavabo).
Salle 8 CE2b	Suspendre des câbles dans le couloir afin d'y accrocher les travaux en arts.
	Tableau à changer (trous, un côté se ferme tout seul, chaise pour le bloquer).
	Vérifier les radiateurs (il faisait souvent froid en hiver).
Salle 6 CM1	Refaire le revêtement mural.
Salle 2 CM1b	Tableau à changer (granuleux, ne se nettoie plus correctement...).
Salle 5 CM2	Revêtement mural à refaire.
	Meubles bas au fond de la classe.
	Panneaux d'affichage à changer (ceux existants sont trop durs).
SDM III	Réparation néon du centre (HS suite à dégât des eaux)
	Connexion Internet de la salle des maîtres d'III.
	Refaire le revêtement mural.
SDM Rled + infirmerie	Refaire le revêtement mural.
	Changer les surfaces d'affichages en liège par des supports aux normes.

La directrice remercie la mairie pour la mise en place de l'installation internet. Le parc informatique va être modifié fin novembre. Les anciens ordinateurs seront récupérés par les enseignants (un par classe) et par l'école maternelle s'il en reste. Il est signalé qu'il est urgent de changer le tableau des CE2 bilingue et des CM1 bilingue.

•Sécurité

La commission de sécurité ayant émis un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de RIED, le Maire s'est engagé par courrier daté du 5/08/13 à programmer les travaux nécessaires.

Une contremarche de l'escalier en bois de Ried ayant cédé, la Mairie est intervenue pour procéder à la réparation. La directrice a envoyé un courrier à Monsieur le Maire pour lui faire part de ses inquiétudes quant à l'état de cet escalier et la nécessité de faire une expertise en bonne et due forme.

Le document unique présenté lors du dernier conseil d'école 2012/13 est lu aux membres du Conseil d'école. Une attention particulière est portée sur certains points ayant trait à la sécurité des bâtiments.

10. Hygiène

Le conseil des maîtres a rempli un formulaire d'observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Pour lutter contre la propagation des maladies et pour des raisons d'hygiène, les enseignants renouvellent leur demande auprès des représentants de la Mairie d'équiper chaque salle de classe de savon et de serviettes pour se laver les mains. Ils insistent sur la nécessité d'amener l'eau chaude dans les classes. Ce formulaire sera transmis à l'Inspecteur de la circonscription de Strasbourg 7 par l'intermédiaire de l'assistant de prévention.

Pour régler le problème de lavage des serviettes, il est proposé de mettre en place des distributeurs de serviette en papier dans chaque classe et en salle des maîtres. Il faudrait aussi que la mairie équipe les classes en savon.

11. Intervention des parents d'élèves

Les parents d'élèves délégués suggèrent que l'école s'équipe de caisse (une par classe) pour la mise en œuvre du plan particulier de mise en sécurité (PPMS). Les gâteaux pourront être stockés dans ces caisses. Le financement sera assumé par la coopérative scolaire. Les petites bouteilles d'eau, les gâteaux secs ainsi que les serviettes seront réclamées aux familles chaque année à la rentrée par inscription sur la liste des fournitures scolaires. Exceptionnellement, cette année, ces éléments seront réclamés aux familles à la rentrée de janvier pour la mise en œuvre du PPMS qui aura lieu le 28/01/14.

12. Evaluations Départementales CP

Les CP ont passé des évaluations nationales début octobre selon le bon vouloir des enseignants car elles ne présentent plus un caractère obligatoire. Ces évaluations et les résultats qui en découlent ne seront plus rendus officiels car ils n'ont plus un caractère obligatoire. Elles permettent aux enseignants d'harmoniser au maximum les pratiques et les priorités pédagogiques avec l'école maternelle afin de faire progresser les enfants en remédiant à leurs difficultés (activités pédagogiques complémentaires).

13. Les projets 2013/2014

- Nous sommes dans la troisième année du nouveau projet d'école. Les fiches actions ont été complétées pour certaines en vue d'une meilleure cohésion de l'ensemble du projet. Les sujets traités sont la maîtrise de l'expression orale et écrite.
- 1 Partenariat avec l'ESK Karlsruhe.
- 1 Partenariat avec l'école d'Oberachern (CM1b et CM2b).
- Cycles piscine (CP, CP/CE1, CPb, CE1b, CE1/CE2 et CE2)
- Cycles patinoire (CP et CE1b).
- Semaine escalade (CM1 et CM1/CM2).
- Projet « Wir wollen singen » (CE2b, CM1b et CM2b).
- Réalisation d'articles pour le bulletin de la Commune.
- Des rencontres USEP tout au long de l'année.

- Projet Djembé (CE1/CE2, CE2, CM1b et CM2b).
- De nombreuses sorties au musée et au théâtre pour un grand nombre de classes.
- Un projet en partenariat avec l'école de musique est en réflexion.

Autres :

• Le spectacle « L'esprit de Noël » aura lieu au fil d'eau le mardi 17 décembre à 14 heures pour le cycle III (1^{er} groupe) et à 15 heures pour le cycle III (2^e groupe). Le spectacle « Un cadeau partagé : étoile de Noël » aura lieu au fil d'eau le jeudi 19 décembre à 10 h 15 pour le cycle II.

• Le Conseil des Maîtres souhaite le report des cours du vendredi 30 mai (Pont de l'Ascension) au mercredi 16 avril 2014. Les parents délégués s'alignent sur la décision des enseignants. La décision du Conseil d'école est donc de demander le report des cours du vendredi 30 mai (Pont de l'Ascension) au mercredi 16 mars 2014.

Les représentants des parents d'élèves soulignent les difficultés d'un report sur un mercredi (activités, garde...) et font remarquer que la même question s'est posée les années précédentes et va probablement se poser chaque année et qu'il serait plus simple de la régler au niveau académique voire national par exemple, en raccourcissant d'une journée les vacances d'été.

Prochain conseil d'école: **le mardi 8 avril 2014 à 18h**, à 18h00.

Si des parents souhaitent s'exprimer d'une façon ou d'une autre au sujet du contenu de cette séance, ils peuvent le faire très librement via l'adresse des représentants de parents d'élèves :

parents.illried@hotmail.fr

Les remarques nous parviendront lors du 2^{ème} conseil d'école et feront, si cela est nécessaire, l'objet d'un paragraphe supplémentaire.

La séance a été clôturée à 19h20

Secrétaire de séance : Joëlle BERTIN, représentant des enseignants



Directrice, Mme SPENLE

